

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D066/2019

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le 22 novembre à 14 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au sein des locaux de la Maison de l'Enfance - 17 rue du Pont-aux-Chèvres – 27170 Beaumont-le-Roger, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 15 novembre 2019

Nombre de membres	Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, Mme ANTOMPIETRI, Mm BINET, M. DELAMARE, M. DU MESNIL-ADELÉE, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PENVEN, Mme TERRASSE, Mme VATINEL, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN Étaient absents : M. ARNAUD, Mme BLOTIERRE, Mme ERARD, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, M. PALADE, M. PERDRIEL,
En exercice : 21	
Présents : 12	
Votants : 15	

Pouvoirs : M. ARNAUD a donné pouvoir à M. ROUSSELIN ; M. GUÉNIER a donné pouvoir à M. MALARGÉ ; Mme VANDERHOEVEN a donné pouvoir à Mme VATINEL

Secrétaire de séance : Mme Brigitte BINET

Objet : Enfance Jeunesse – Approbation de la convention modifiée de mise à disposition de locaux de la commune de Nassandres sur Risle au profit du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

PJ : 1 convention

Monsieur le Président rappelle que par délibération D082/2017 du 28 novembre 2017, le conseil d'administration a approuvé la convention de mise à disposition de locaux de la commune de Nassandres sur Risle au profit du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie dans le cadre de la gestion de l'accueil de loisirs et du relais parents assistant(e)s maternel(le)s situés sur cette commune.

Quelques modifications ayant dû être apportées à cette convention afin notamment de compléter les locaux et espaces mis à disposition, Monsieur le Président soumet à l'approbation des administrateurs la convention modifiée.

Après avoir oui et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

☞ Approuve la convention de mise à disposition de locaux modifiée avec la commune de Nassandres sur Risle

☞ Autorise Monsieur le Président à signer cette convention ainsi que toutes pièces afférentes à son exécution.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20191122-19D066-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/12/2019

